

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 21 (1924)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

N° 2.

FÉVRIER 1924

SOMMAIRE — Nécrologie : Daniel Rubeli. — Aux inspecteurs de la loque. — Administration. — Office du miel. — Convocations. — Conseils aux débutants pour février, par SCHUMACHER. — Les grandes ruches (suite et fin), par C.-P. DADANT. — La composition de la propolis (suite et fin), par Alin CAILLAS. — La « Bugonie » par Ch. FERRIÈRE. — Ruches Dadant-Blatt à bâtisses chaudes avec toit basculant (illustr.), par N.-C.D. — Les récipients d'aluminium, de fer, de zinc se prêtent-ils à la conservation du miel ? par E. ELSER, trad. Dr E. R. — Un « lève-ruche » (illustr.), par H. HEYRAUD. — Congrès international d'apiculture. — Incroyable mais vrai... ; par Ch. BRÉGNARD. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers (illustr.) — Bibliographie.

† DANIEL RUBELI

Le 26 décembre dernier à Prêles, une foule émue de parents et d'amis rendait les derniers honneurs à notre cher et regretté ami et membre de la société d'apiculture « Pied du Chasseral ».

Bien jeune encore il perdit son père et dut par suite de ce malheur prendre tôt déjà une part des soucis qui restent à la famille qui perd ainsi son chef.

Il appartenait à cette génération de jeunes agriculteurs qui savent par leur travail, leur esprit d'initiative et l'amour du progrès, donner

à leur propre foyer ce cachet d'ordre et de prospérité qui fait toujours plaisir à voir.



En apiculture, il débuta avec un essaim qu'il eut le bonheur de trouver pendant son travail des champs. Plein d'énergie, entreprenant et d'un esprit observateur, il augmenta bientôt ses colonies qui devinrent sa joie et ses abeilles ses amies jusqu'au moment où il s'aperçut de la maladie qui le minait sournoisement.

Ce départ qu'une longue et pénible maladie faisait prévoir laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu d'unanimes regrets. Nous gardons de cet ami au cœur généreux, de ce jeune homme énergique, franc et plein d'avenir, le plus affectueux souvenir et présentons à

sa famille éplorée notre plus vive sympathie.

Un ami.

AUX INSPECTEURS DE LA LOQUE

Le deuxième cours sur l'Acariose, donné, sous les auspices de la Société romande, par L. Forestier, aura lieu à Lausanne, le vendredi 1^{er} février, à l'Ecole de Chimie, place du Château, auditoire N° IX, au sous-sol. Les inspecteurs régionaux pour la loque habitant le canton de Vaud y sont convoqués officiellement, ainsi que tous les apiculteurs que la chose intéresse.

Ordre du jour :

Matin 10 ¹/₂ à 12 h. : L'acariose et le noséma apis, exposé.

Soir 2 à 4 ¹/₂ h. : Etudes pratiques avec les microscopes.

Une séance ultérieure aura lieu à St-Maurice pour les inspecteurs valaisans et une dernière à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve pour les inspecteurs fribourgeois.

ADMINISTRATION

MM. les membres et abonnés sont priés pour la bonne distribution régulière du *Bulletin* d'observer et de retenir les indications suivantes :

Si vous ne recevez pas le *Bulletin* dans les premiers jours du mois, veuillez adresser une réclamation (polie !) à *votre propre bureau de poste*. Une réclamation tardive, dépassant le mois, ne peut plus être faite avec garantie de succès.

Aucune demande de changement d'adresse ne sera exécutée si elle n'est accompagnée de 30 cts en timbres ou moyen plus pratique encore par versement de 35 cts au compte de chèques II. 1480, dans chaque cas en indiquant l'ancienne adresse.

Les cahiers de comptabilité se vendent dès maintenant Fr. 1.— pièce.

La bibliothèque est gratuite y compris les ports aller et retour ainsi que l'emballage qu'on est prié d'utiliser pour le retour. Le catalogue, par contre, coûte dès maintenant 50 cts. On le demande par versement de 50 cts au dit compte de chèques II. 1480.

La 1^{re} édition du vol. de M. Perret-Maisonnette (*Apic. intensive et élevage des reines*) est épuisée. C'est dire le succès de cet ouvrage et sa valeur. Dès que la 2^{me} édition aura paru, nous en informerons les lecteurs. Nous prions ceux qui nous ont commandé l'ouvrage de bien vouloir prendre patience.

L'administrateur.

OFFICE DU MIEL

Bien des récoltes de l'année dernière sont encore invendues. Le marché est très calme en ce moment et se ressent toujours de l'abondance de l'année 1922.

Nous recommandons aux apiculteurs qui ont vendu leurs récoltes, et qui auraient encore des clients à servir ou des demandes d'achat, de ne jamais refuser un kilo de miel pour raison de récolte épuisée. Il faut se rappeler que par l'intermédiaire de l'Office chacun peut se procurer du miel de surplus pour la vente au détail, et peut pratiquer ainsi la solidarité.

Cette solidarité est de mise également dans l'observation des prix de vente qui actuellement peuvent être pratiqués de Fr. 3.50 à Fr. 4.— le kg. par bidons de 25 kg. selon quantité, soit Fr. 3.50 pour les miels de 2^{me} récolte et jusqu'à Fr. 4.— pour les miels de 1^{re} récolte.

L'Office ne pouvant pas garantir la liquidation complète de toutes les récoltes annoncées, prie les apiculteurs inscrits, de ne pas perdre de vue les occasions de vente directe à des prix raisonnables et de ne pas négliger la vente au détail.

F. J.

CONVOICATIONS

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS

Cette réunion est fixée au samedi 16 février 1924, à 10 heures, à
LAUSANNE, Casino de Montbenon.

A 12 h. 1/4 : Repas en commun, salle du Casino.

ORDRE DU JOUR :

1. Contrôle des pouvoirs. — 2. Procès-verbal. — 3. Rapport du président. — 4. Rapports divers (comptes). — 5. Nominations statutaires ; série sortante : MM. Gay et Cosandier. — 6. Fixation du lieu de l'assemblée générale du printemps. — 7. Exposition de Neuchâtel. — 8. Propositions individuelles et divers.

Il est rappelé que les sections qui auraient l'intention de soumettre des propositions à l'assemblée des délégués doivent préalablement les annoncer au président central. Le délai est reporté au 8 février 1924.

Messieurs les membres du Comité qui peuvent se rencontrer avant 10 heures à Lausanne sont instamment priés de se rendre immédiatement au local de réunion.

Le président : *Mayor.*

* * *

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. V. A.

aura lieu au Café des Deux-Gares, à LAUSANNE

le dimanche 10 février, à 14 1/2 heures

avec l'ordre du jour suivant : 1. Appel des délégués. — 2. Lecture du protocole. — 3. Rapport du président. — 4. Comptes. Rapport des vérificateurs. — 5. Nominations statutaires. — 6. Loi sur la loque et sur l'acariose. — 7. Cours et conférences apicoles. — 8. Propositions individuelles, qui devront parvenir à M. Valet, président, à Morges, pour le 5 février au plus tard.

Il est de toute importance que chaque Section soit représentée à l'assemblée des délégués.

Pour le Bureau :

Le secrétaire, *Aimé Courvoisier.*

* * *

SECTION ERGUEL-PRÉVOTÉ

Assemblée générale, dimanche 2 mars 1924, à 14 heures, à l'Hôtel du Cerf, à Sonceboz.

Tractanda : 1. Rapport du président sur la marche de la société. 2. Admissions. 3. Passations des comptes. 4. Renouvellement du Comité. 5. Fixer les réunions de groupes. 6. Rapport des délégués à l'Assemblée de Lausanne. 7. Imprévu.

Prière à tous les membres de réserver la journée du 2 mars pour cette assemblée.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

Nous serons très brefs pour ces conseils de février, pour les deux motifs que voici : D'une part nous ne sommes pas encore aux jours d'activité du rucher et, en outre, nous avons une telle richesse d'articles pour ce mois qu'il y aurait présomption de notre part à prendre une place que d'autres occuperont avec plus de profit pour nos lecteurs.

La réclusion doit paraître bien longue à nos abeilles. Voici trois mois presque qu'elles n'ont pu faire de sortie ; ce cas ne s'était pas présenté depuis plusieurs années, au moins dans notre région. On me demandait si cela ne présentait pas de danger.. En conditions normales, non ; des réclusions beaucoup plus longues ont été observées, qui n'ont pas eu de conséquences fâcheuses. Nous avons eu autrefois des ruches enfouies complètement sous la neige pendant six mois et leur réveil fut plein de vie. La température n'a pas eu les écarts si pernicieux constatés en d'autres hivers et au surplus... qu'y voulez-vous faire ? Votre intervention, notez-le bien, serait bien pire que le mal que vous craignez. Si vous avez nourri convenablement en septembre dernier, vous pouvez sans crainte laisser vos ruches tranquilles.

Par contre, en février vers la fin, vous aurez des sorties significatives. Faites votre possible pour les bien observer, les faits et gestes de telle ruche vous renseigneront sur son état. Une sortie vigoureuse et une rentrée de bonne heure indiquent une colonie en bon état, une reine... qui sait et peut commander. Ne condamnez pas cependant une ruche qui ne sort pas : il y a parfois de ces colonies, lentes à s'éveiller, qui pourtant vous donneront une preuve excellente de leur vie.

N'oubliez pas la recommandation du numéro de décembre : Observez avec soin les ruches d'où sortent les abeilles qui se traînent sur le sol, incapables de voler. Observez les colonies qui ont beaucoup de cadavres, celles qui tachent de dysenterie la planchette de vol, celles qui, par une température suffisante, n'envoient que quelques éclaireuses engourdies, etc. N'oubliez pas d'envoyer quelques échantillons (une poignée environ) à M. le Dr Morgenthaler, Liebefeld. L'acariose, en effet, nous menace et ce n'est qu'en surveillant de près cet ennemi partout dans notre Suisse romande que nous pourrons lutter contre lui et l'empêcher d'envahir tous nos ruchers.

En dehors de cette surveillance, profitez de vos moments de liberté pour préparer : du *bois pourri* pour l'enfumeur (en manquer au moment propice vous fera dire des choses que je n'ose pas transcrire

ici) ; des *cadres garnis* de belle et bonne cire pour donner toute l'extension voulue à vos fortes colonies ; des *outils* qui fonctionnent ; *votre agenda* pour y prendre rapidement les notes indispensables.

La bibliothèque ne chôme pas ces temps et nous en sommes heureux. Profitez-en encore pendant que les soirées sont longues et que les travaux extérieurs vous laissent du répit. Si vous ne trouvez pas dans nos livres la formule magique qui vous permettrait de devenir millionnaire en deux ans, du moins vous meublerez votre esprit de choses qui valent des trésors. Ces lectures nous feront prendre en patience février et ses rebuses et nous permettront d'attendre calmement les heures de soleil où nous irons, pleins d'une émotion jamais banale, écouter à nouveau la joyeuse chanson de nos abeilles.

Daillens, 21 janvier.

Schumacher.

LES GRANDES RUCHES

(Ecrit pour la Convention des apiculteurs de Québec, novembre 1923).

(SUITE ET FIN)

Peut-être quelque apiculteur me demandera comment on peut s'assurer du nombre d'œufs qu'une bonne reine peut pondre, sans les compter. C'est très simple. Il suffit de mesurer les rayons contenant du couvain, en comptant 55 cellules au pouce carré, de rayons d'ouvrières. Une ponte de 3500 œufs par jour occupe 73.500 cellules, pendant les 21 jours nécessaires à l'éclosion. Il faut en sus environ 25 % du nombre de cellules de couvain pour loger les provisions indispensables à l'élevage. C'est donc une surface d'environ 100.000 cellules qui est nécessaire pour la ponte d'une bonne reine.

Mais comment arriverons-nous à obtenir le maximum de ponte, au bon moment. La nature y pourvoit jusqu'à un certain point. Il nous faut aider la nature en tenant la ruche au chaud, avec de la nourriture et des rayons en quantité suffisante pour permettre à la reine de pondre rapidement.

C'est ici que les grands rayons sont utiles. Avez-vous jamais remarqué de quelle façon la reine pond ses œufs au printemps ? Ouvrez une ruche. Vous verrez qu'elle a commencé au centre du rayon le plus chaud et qu'elle a tourné autour de ce centre en pondant régulièrement dans chaque cellule vide. Pour pondre rapidement, une reine doit pondre régulièrement. Si elle va ici et là, déposer des œufs à droite et à gauche, elle ne fera rien de bon. Si vous avez une reine qui pond ses œufs sans régularité, ne comptez pas sur elle pour une ruche forte ; tuez-là, et mettez-en une autre

à sa place. La ponte d'une bonne reine doit être aussi régulière que les chiffres d'un teneur de livres. Sans cela elle perd son temps.

La reine, tournant autour du centre, ne change pas de direction jusqu'à ce qu'elle ait atteint le bord du cadre. Plus le cadre est grand, plus sa ponte est régulière. Quand elle arrive au bord, elle trouve du bois au lieu de cellules. Alors il lui faut changer de direction pour reprendre sa course régulière. Toutes les fois qu'elle arrivera au bord du cadre il en sera de même ; elle perd du temps. Il arrive quelquefois que l'apiculteur a cloué une traverse, soit horizontale soit perpendiculaire, au milieu du cadre. C'est peu de chose, mais souvent cela dérange la reine de telle façon qu'on voit quelquefois du couvain d'un côté de la barre et point de l'autre côté, ou bien que le couvain de chaque côté de cette barre est d'âge différent, ce qui nous prouve, dans les deux cas, que la reine a été dérangée dans sa ponte. Il y a cependant des exceptions, mais, en règle générale, une reine produit plus d'œufs quand elle a des rayons de grande dimension, sans obstacles, pour sa ponte du printemps.

Ce que j'essaie de faire comprendre, c'est qu'un cadre qui donne une grande superficie à la ponte, facilite la ponte. On obtient donc une plus grande quantité de couvain, un plus grand nombre d'ouvrières, dans un temps donné. Nous l'avons souvent remarqué. La reine ne perd rien à ceci, car une reine prolifique, bien nourrie par ses ouvrières, perd ses œufs si elle ne peut les mettre dans des cellules aussi rapidement qu'ils se présentent. Quand elle est bien nourrie par les abeilles, elle pond plus que son poids d'œufs par jour.

Donc, il nous faut de grands cadres et non plusieurs étages de cadres bas, pour la chambre à couvain. C'est pour cette raison que nous avons mieux réussi avec les grands cadres Quinby, qu'on appelle aujourd'hui cadres Dadant, qu'avec un plus grand nombre de cadres Langstroth, donnant la même surface de rayons, mais plus divisés, dans des ruchers de cinquante à cent ruches conduites de la même façon. C'est aussi pour cette raison que les ruches à cadres très bas, comme la Danzenbaker et la Heddon, n'ont pas réussi.

Pour l'hivernage, les cadres hauts ont aussi un avantage sur les cadres bas, car les abeilles logent une plus grande quantité de miel au-dessus du groupe. Quand il fait froid, pendant de longs mois, les abeilles assez souvent consomment tout le miel placé au-dessus du groupe et ne peuvent en consommer d'autre, même si ce miel se trouve à peu de distance, mais sur le côté, au lieu d'être dans la zone chauffée par elles. Pour cette raison, les abeilles hivernent mieux dans les ruches profondes que dans les ruches basses. En règle générale, une ruche ayant quatre pouces de miel au-dessus du groupe

se tirera mieux d'affaire qu'une ruche qui n'en aura que deux pouces. Ceci est aussi une de nos expériences sur des centaines de ruches, dans des conditions identiques hors la dimension des cadres.

D'un autre côté, il faut remarquer que les rayons de peu de hauteur seront préférables aux rayons de même dimension que ceux de la chambre à couvain, quand il s'agit de loger le miel de surplus. Beaucoup d'apiculteurs se plaignent que la reine pond dans les hausses. S'ils ont des hausses basses avec des nids à couvain profonds, cela arrivera moins souvent. Dans une hausse basse, la reine se trouvera moins à l'aise parce que son cercle sera plus petit ; elle retournera donc plus facilement dans les cadres profonds. Puis, avec une hausse basse, la récolte remplira plus promptement l'espace, de sorte que, si la reine monte dans la hausse, elle trouvera moins facilement des rayons vides pour y pondre. Ceci aussi nous a été prouvé par l'expérience en essayant des ruches à deux étages bas côte à côte avec des ruches ayant une grande chambre à couvain et des hausses basses.

Tous ces arguments sont basés, comme je l'ai dit plus haut, sur une pratique comparative des grandes ruches avec les ruches basses pendant plus de cinquante ans. La ruche que nous recommandons est celle qui s'est trouvée la meilleure pour les raisons données ci-dessus.

Mais je ne voudrais pas qu'on crût que je cherche à faire mettre de côté les ruches Langstroth ordinaires. Un grand nombre d'apiculteurs réussissent avec les ruches Langstroth, même avec celles qui n'ont que huit cadres. Il est vrai qu'ils ont beaucoup d'essaims, trop même ; tandis que notre système en donne peu. Mais comme il est très dispendieux de changer de système, nous ne conseillons à personne de le faire. Ce que j'écris sur le sujet des grandes ruches n'est que pour expliquer comment il se fait que nous ayons réussi, pendant trois générations d'apiculteurs dans la même famille à obtenir de bonnes récoltes dans un pays reconnu comme médiocre pour la culture des abeilles. Nous soutenons les grandes ruches, parce que les grandes ruches nous ont donné les meilleurs résultats et nous expliquons comment cela se fait.

Quand M. Langstroth nous pria de reviser son livre, *The Hive and Honey Bee*, que nous avons traduit en français sous le titre de *l'Abeille et la Ruche*, il nous rendit visite. Nous faisons déjà de l'apiculture en grand (c'était en 1885), et il reconnut que les ruches profondes et vastes valaient mieux que les ruches basses et petites. Il avait écrit :

« Bien des ruches ne peuvent contenir le quart des abeilles, rayons et provisions, qu'on peut trouver dans de grandes ruches ; aussi leurs

propriétaires se plaignent-ils du peu de profit que rapportent les abeilles. Un essaim populeux, logé dans une petite ruche, peut être comparé à un attelage de chevaux vigoureux traînant une voiture d'enfant, ou à une chute d'eau puissante faisant tourner une roue en miniature. »

Je crois que j'en ai assez dit pour convaincre celui qui lira ces lignes qu'il est bon d'avoir des ruches proportionnées à la force des colonies qu'on doit y loger, et à la fertilité de leurs reines.

C.-P. Dadant.

LA COMPOSITION DE LA PROPOLIS

(SUITE ET FIN)

Ces divers essais successifs nous ont donc permis de constater d'une façon certaine que la propolis est en réalité une matière beaucoup plus complète qu'on ne pensait jusqu'ici. Nous en fixerons la composition de la façon suivante :

- 1° Une résine aromatique qui forme environ 50 % de son poids.
- 2° De la cire, environ 40 %.
- 3° Une huile essentielle, environ 10 %.

Nous ne pouvons donner qu'un pourcentage approximatif, car d'après plusieurs expériences, nous avons pu constater que ces chiffres peuvent varier d'après la provenance de l'échantillon. Ceux qui précèdent constituent donc une moyenne.

Les lecteurs qui auront bien voulu suivre cette étude se demanderont peut-être quel peut en être le résultat, en dehors des précisions qu'elle nous apporte sur une question encore plus connue.

Ce résultat, à notre point de vue est double car il nous ouvre un horizon nouveau sur le travail raisonné accompli par l'abeille dans la ruche, en même temps qu'au point de vue pratique, il intéresse tous les apiculteurs.

En effet, n'est-il pas merveilleux de constater une fois de plus, combien tous les gestes, combien tous les actes accomplis par les ouvrières dans le secret de la ruche silencieuse, combien tous ces actes procèdent d'une sorte de compréhension réelle, d'un raisonnement qui vont s'adapter à toutes les circonstances ?

Dans la ruche, des fissures viennent d'être constatées. Pour les ouvrières le problème se pose de trouver une matière assez souple,

assez malléable, assez légère, pour en garnir les ouvertures. Que choisiront-elles ?

Dans leurs courses innombrables à la recherche du nectar et du pollen, elles ont remarqué sans doute que les bourgeons de certains arbres exsudent une matière visqueuse et plastique qui pourrait servir de base à un ciment solide et résistant. Mais cette matière seule, en s'oxydant au contact de l'air deviendrait dure et cassante, se fendillerait, tout comme si le maçon employait de la chaux pure en guise de mortier. Il faut y ajouter un corps inerte, capable de boucher les interstices produits par le phénomène de la « prise ». L'abeille y ajoute de la cire ; le maçon y ajoute du sable.

Nous donnons ici une explication qui résulte de la constatation d'un fait acquis. Les chercheurs, les observateurs voudront bien nous dire comment et de quelle façon est transportée la résine prélevée sur les bourgeons, comment et de quelle façon elle se trouve mélangée à de la cire, et d'où provient cette cire. Il nous faudrait pour cela toute la science, toute la sagacité, toute la patience d'un Fabre ou d'un Gaston Bonnier. Fasse le ciel, pour la gloire de notre apiculture, que ce savant doublé d'un chercheur existe et soit tenté par l'attrait et l'intérêt du problème à résoudre.

Et pour terminer, nous voudrions montrer à ceux qu'attire seulement le côté pratique d'une question, que cette étude peut se traduire pour eux par quelques pièces de cent sous.

Jusqu'ici, nous n'avons pas entendu dire que la propolis ait une valeur marchande. Cependant, nous venons de démontrer qu'elle contient, par kilogramme environ quatre cents grammes de cire contenant il est vrai une petite quantité d'huile essentielle ou de résine, mais ayant une très belle apparence.

Il serait d'ailleurs possible, par un traitement approprié et peu coûteux, d'arriver à isoler la cire pure. Nous reviendrons sans doute sur cette question.

Quoi qu'il en soit, nous voici désormais fixés sur la composition de la propolis ; elle nous ouvre, comme nous l'indiquions, des horizons nouveaux sur un travail insoupçonné accompli par l'abeille au sein de la ruche en même temps qu'elle est susceptible d'augmenter le rendement en cire du rucher.

Alin Caillas, ingénieur agricole,

Chimiste du Syndicat national d'apiculture de France.

LA „BUGONIE“

Rassurez-vous ! Il ne s'agit pas d'une nouvelle maladie des abeilles ! Sous ce nom barbare, les anciens préconisaient une méthode soi-disant excellente pour se procurer à bon compte un essaim, même lorsqu'on n'a aucune abeille à sa disposition. Voici en peu de mots la recette : On prend un bœuf, on le tue (ici les procédés varient suivant les auteurs et les pays), on laisse reposer quelque temps, puis il n'y a plus qu'à recueillir les divines abeilles qui se sont formées par génération spontanée dans le corps en décomposition de notre bovidé. Ce moyen, aussi simple que pratique — encore faut-il avoir un bœuf ou un taureau sous la main — a reçu dans l'antiquité le nom de « bugonia » (du grec bous, bœuf, et gonè, qui est né de), et les abeilles produites de cette manière étaient appelées « bugènes » ou « taurigènes » par nos ancêtres en apiculture.

Vous riez ? Oyez plutôt ce que disaient les plus connus d'entre eux. Un poète grec Eumelus, qui a vécu au VIII^{me} siècle avant J.-C. en fait déjà le sujet d'un poème. Aelian, du III^{me} siècle avant J.-C., dit dans son livre sur « la nature des animaux » : « Les bovidés sont des animaux très utiles, autant pour l'agriculture que pour porter des fardeaux ; ils produisent du lait, ornent les autels, embellissent les fêtes. Même les bœufs morts sont précieux et excellents, car de leurs restes naissent les abeilles, les plus laborieux des insectes, qui donnent aux hommes le miel, la meilleure et la plus douce nourriture ».

Virgile, dans ses célèbres Géorgiques, qui forment un grand poème agricole, décrit en détail comment on obtient des essaims d'abeilles par ce procédé. Varro, un contemporain de Cicéron, dans un livre *De re rustica*, dit en parlant des abeilles : « Elles sont produites en partie par les ruches, en partie par les corps décomposés des bœufs. » Pline, le grand naturaliste romain, dit : « Quand on a perdu ses abeilles on peut en reproduire au moyen des intestins frais de bœufs enterrés dans du fumier. » Cette croyance subsiste encore à travers tout le moyen âge jusqu'au milieu du XVIII^{me} siècle, et il faut arriver à Réaumur et aux savants du XIX^{me} siècle pour voir s'écrouler cette légende sous les coups de l'esprit critique et de l'observation scientifique.

Et que voit-on alors ? Ce que pendant plus de 3000 ans on a pris pour des abeilles, n'étaient que de vulgaires mouches, dont les larves se développent dans les corps d'animaux en putréfaction et que l'on voit voler, souvent en grand nombre, autour des charognes et des

fumiers. Vous connaissez tous la larve du fumier, le « ver à queue de rat » et la mouche qu'elle produit, dont le nom est *Eristalis tenax*. C'est elle, l'abeille taurigène des anciens. Elle ressemble, il est vrai, beaucoup à une abeille, et actuellement encore bien des gens prennent ces grosses mouches pour des abeilles. L'entomologiste Osten-Sacken, dans plusieurs articles consacrés à la « bugonia », a montré comment cette Eristale a pu tromper toute l'antiquité et le moyen âge et entretenir la croyance d'abeilles nées de cadavres de bœufs.

Mais cette explication si simple ne semble pourtant pas entièrement satisfaisante. On ne comprend pas qu'à travers les siècles on n'ait pas remarqué cent fois qu'il n'est pas possible de recueillir ces « abeilles » et encore moins de leur faire produire du miel. Il doit y avoir à la base de cette croyance quelque chose de plus que la simple confusion entre deux insectes.

Le prof. Giard, de Paris, en 1893, dans une lettre inédite que vient de publier Wheeler¹, essaye de montrer que les vraies abeilles sont parfois attirées par des cadavres d'animaux, dans lesquels se trouve plus de sucre qu'on ne croit. Le sang, les entrailles et surtout le foie contiennent toujours du sucre (dans le sang la proportion normale de sucre est chez l'homme 0,90, bœuf 1,27, cheval 0,91 pour 1000). On a constaté de plus que chez les animaux morts par suffocation la proportion de sucre formé dans le foie et les intestins augmente beaucoup. Or Virgile, dans les Géorgiques, dit justement qu'il importe de tuer les bœufs sans effusion de sang. Aussi est-il très possible que, près des cadavres de bœufs, les anciens aient observé des vraies abeilles, peut-être à côté des Eristales, ce qui a contribué à les confirmer dans leur croyance.

Malgré cela, on a peine à s'imaginer que de tels essaims, qui n'ont jamais pu procurer aucun essaim d'abeilles et n'ont donc jamais pu être utiles, aient donné naissance à une croyance si tenace qu'on la trouve répétée et affirmée dans divers pays pendant plusieurs siècles, Wheeler doit avoir raison : il faut chercher l'origine de ces histoires d'abeilles dans d'anciennes croyances religieuses, symboliques, qui, transmises de génération en génération et de peuples à peuples se sont modifiées mais que l'on acceptait avec foi, sans vérification, comme la plupart des croyances religieuses.

(A suivre).

Ch. Ferrière.

¹ Dans son intéressant livre : *Social life among the insects*, Londres 1923.

RUCHES DADANT-BLATT A BATISSES CHAUDES AVEC TOIT BASCULANT

L'apiculteur mobiliste est toujours à la recherche du progrès, c'est pourquoi, bien que les systèmes de ruches soient déjà bien nombreux, nous nous permettons, Monsieur le Rédacteur, de vous adresser trois photos d'une ruche qui nous paraît présenter certains avantages.

Sa naissance sera, nous l'espérons du moins, critiquée et réveillera les polémiques toujours intéressantes entre les apiculteurs partisans de la « bâtisse chaude » et ceux de la « bâtisse froide ». La littérature apicole nous apprend que sur ce point l'entente n'a jamais pu s'établir et certes nous n'avons pas la prétention de résoudre le problème. Chacun restant sur ses positions, c'est-à-dire avec ses arguments, il y a lieu



Ruches D.-B. à bâtisses chaudes.

de supposer que chacun est satisfait du système qu'il a adopté.

Cependant, pour justifier la venue de ce nouveau-né, vous me permettrez de vous rappeler que la « bâtisse chaude » a fait ses preuves, en Allemagne, en Autriche, en Suisse allemande.

Dans notre section (Grandson-Pied du Jura), plus de 50 % de nos membres ont la ruche Burky modifiée, soit à grands cadres et en sont enchantés. Pour notre part, nous possédons un petit pavillon de seize ruches, système Burky, mais avec le cadre D.-B., nous en sommes satisfaits. M. Mayor, président de la Société romande d'apiculture, est aussi un chaud partisan de la ruche Burky, soit en pavil-

lon, soit isolée. Notre ancien secrétaire M. Chareyvat et beaucoup d'autres sociétaires, excellents apiculteurs, possèdent, en plein air, des ruches Burky et nous savons qu'ils n'ont pas l'intention de changer de système.



Ce sont ces constatations qui nous ont suggéré l'idée de posséder des ruches D.-B., en « bâtisse chaude » ; en outre, nous y avons apporté quelques modifications afin de faciliter le travail de l'apiculteur, tout en nous efforçant d'obtenir le meilleur rendement possible.

Les avantages de la ruche présentée nous paraissent être les suivants :

1° Au printemps, nettoyage facile du plateau avec un racloir de 8 à 10 mm. de largeur sur 50 cm. de longueur.

Les abeilles ne sont pas incommodées par ces soins hygiéniques qui sont donnés en peu d'instants et sans refroidir la ruche.

2° La ruche est faite pour treize cadres, disposés en « bâtisse chaude », la place du treizième est occupée par une partition vitrée. Pour visiter la ruche, nous enlevons la partition et mettons à sa place le douzième ou dernier cadre.

Nous obtenons ainsi suffisamment de jeu pour pouvoir examiner rapidement la ruche.

En outre, suivant le travail qu'il faut effectuer à l'intérieur, deux ou trois cadres peuvent être suspendus provisoirement à des supports fixés au chapiteau. Ce travail est aisé parce que les cadres sont parallèles à l'opérateur qui peut les sortir et les rentrer facilement, les accidents sont plus faciles à éviter.

3° En septembre, au moment du nourrissage, les cadres placés à l'arrière, qui sont généralement garnis de miel, sont disposés en

avant. Le groupe, attiré sur le devant de la ruche par la chaleur du soleil printannier, trouve là une nourriture stimulante de tout premier ordre. Ces mêmes cadres, laissés à l'arrière ou placés latéralement, à la même époque, ne remplissent absolument pas le même effet.

4° La mise en hivernage est très facile : nous enlevons les derniers cadres, plaçons la partition et garnissons l'espace libre de sacs, de coussins de balle d'avoine, etc. L'hivernage s'y fait admirablement bien et nous trouvons ce travail beaucoup plus simple que de garnir latéralement deux côtés de la ruche.

5° Avec ce chapiteau, qui paraît-il n'est pas nouveau, nous pouvons mettre deux hausses sans être obligé de l'enlever : nous le faisons basculer sur le devant de la ruche. Deux charnières et une console retiennent le dit.



Et maintenant, va, ruche aimée, répands, comme tes sœurs aînées, la joie et le bonheur chez l'apiculteur, sois modeste et insensiblement une place te sera réservée au rucher.

N.-C. D.

LES RÉCIPIENTS D'ALUMINIUM, DE FER, DE ZINC SE PRÊTENT-ILS A LA CONSERVATION DU MIEL ?

PAR E. ELSER

(Institut bactériologique du Liebefeld, Berne. Dir. : Prof. Dr R. BURRI.)

Diverses demandes de la part de praticiens nous ont engagé à examiner à notre Institut la capacité de résistance de divers métaux et spécialement de l'aluminium par rapport au miel. L'emballage du

miel dans l'aluminium prenant toujours plus de vogue, cette question mérite une attention spéciale.

Il semble que dans la pratique les alliages (fer-blanc, etc...) se sont bien comportés et il n'y avait aucune raison pour les soumettre à l'examen.

L'intérêt principal repose sur l'aluminium au sujet duquel, pour autant que cela m'est connu, des essais exacts n'ont pas encore été faits. Nos essais furent conduits de la manière suivante : Un bocal de verre, contenant de 50 à 100 centimètres cubes, fut rempli avec du miel d'automne (1922) provenant de notre rucher. Dans ce bocal on introduisit un morceau de métal, soigneusement posé, de telle manière qu'il fût presque complètement recouvert par le miel. Les différentes pièces métalliques furent choisies de telle forme qu'elles présentaient par rapport au miel la même surface de contact. Les bocaux furent conservés bouchés et après un certain temps les pièces de métal, nettoyées avec minutie, furent resoumises à la balance. La table ci-dessous exprime les résultats obtenus.

	Aluminium	Fer	Zinc
Poids avant l'essai	1,3896 gr.	15,7169 gr.	5,9695 gr.
Après 1 mois	1,3896 »	— »	— »
» 2 »	—	15,7149 »	5,9684 »
» 4 »	—	15,7138 »	5,9671 »
» 6 »	1,3892 »	— »	— »
» 8 »	1,3894 »	— »	— »
» 10 »	1,3892 »	— »	— »

Nous basant sur ces chiffres nous pouvons établir que l'aluminium, soumis pendant dix mois à l'influence du miel, ne montra qu'une diminution de quelques dixièmes de milligrammes. Autrement se comportent le fer et le zinc qui, après quatre mois déjà, présentent une diminution de poids six ou sept fois plus forte que celle de l'aluminium en dix mois. Le fer a perdu 3,1 milligrammes et le zinc 2,4 milligrammes. Bien que le prix de l'aluminium soit plus élevé, son emploi est justifié par sa durée supérieure à celle d'un autre métal ou d'un autre alliage qui se trouve dans le commerce. Toutefois nous ne devons pas seulement considérer dans notre cas la capacité de résistance du bocal, mais avant tout la solubilité du métal quant au miel. Ce dernier perdra naturellement de sa qualité proportionnellement à la quantité de métal qui s'y sera incorporé et il s'est déjà présenté des cas où le miel a été taxé directement de toxique grâce à son contenu métallique. Il n'est pas rare non plus de rencontrer des solutions ou des pâtes pour le nourrissage avec une forte teneur métal-

lique. Or, après les analyses de C. Fehlmann (*Schweizerische Bienenzeitung* 1912), le miel normal contient de 0,16 à 1,55 % de fer dans ses cendres. Un échantillon de miel qui nous fut envoyé contenait du fer et du zinc à la dose de 19,79 % et une autre préparation (pâte préparée pour le nourrissage) contenait 18,5 % de fer. Il est fort probable qu'une si forte concentration peut être nuisible également pour les abeilles.

Les résultats obtenus me permettent de conclure que l'aluminium se prête excessivement bien comme récipient pour le miel et cela surtout pour la raison qu'il n'est pas attaqué par le miel et ainsi ne s'y retrouve pas dissous.

Liebefeld, 7 janvier 1924.

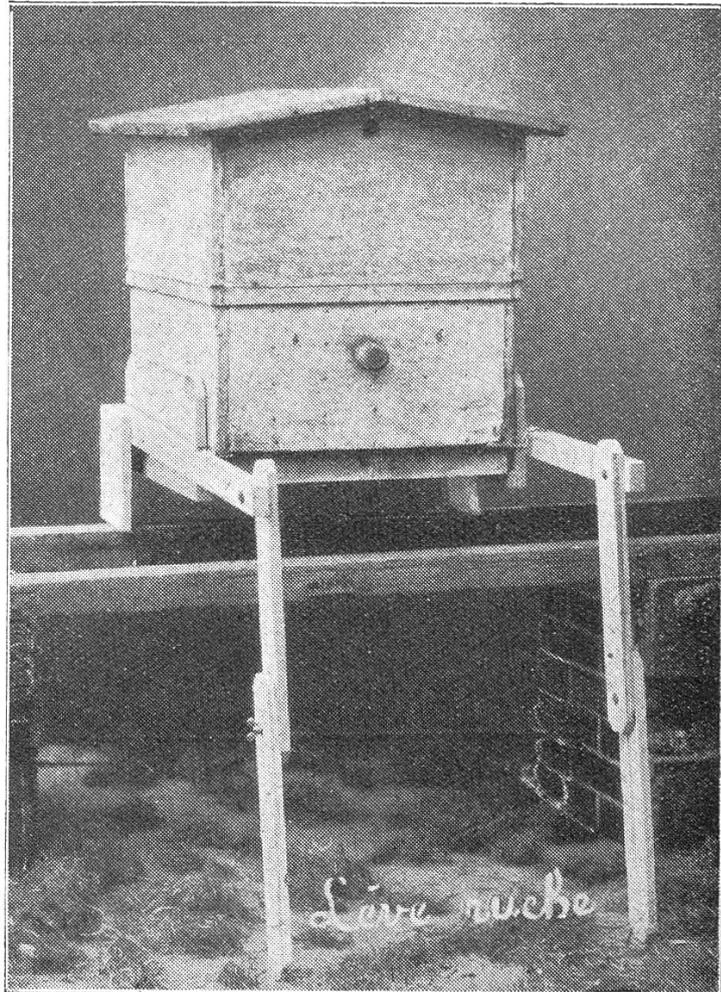
Traducteur : *Dr E. R.*

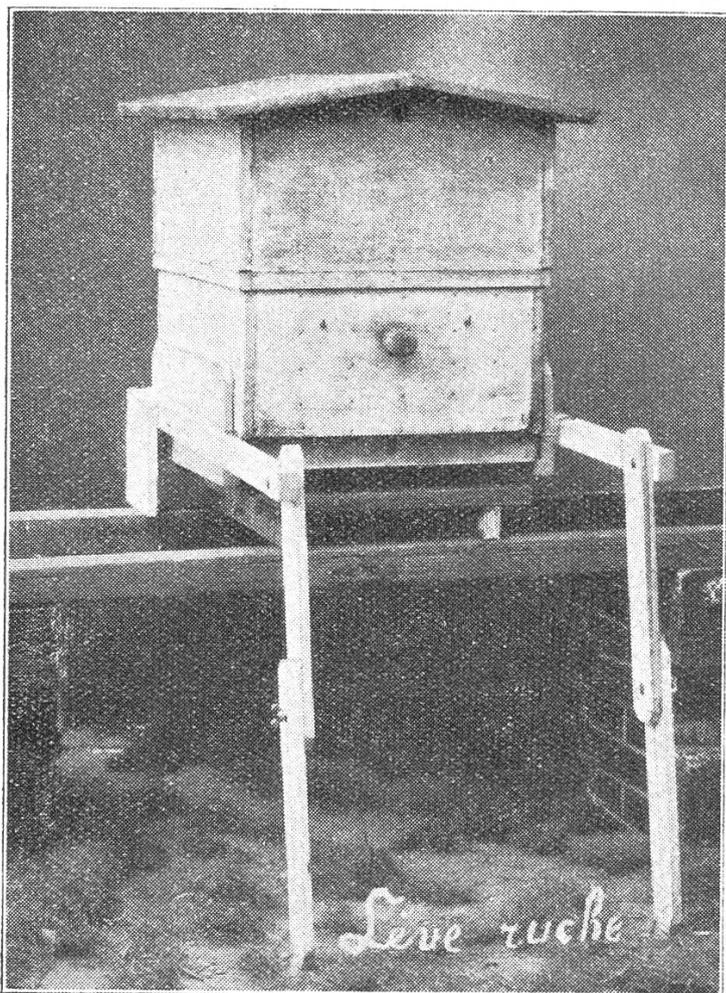
UN « LÈVE-RUCHE »

L'âge arrive, même chez les apiculteurs les plus fervents. Et avec l'âge la difficulté de soulever ses ruches pour le nettoyage du plateau. J'ai cherché longtemps un appareil qui supplée aux forces qui diminuent.

C'est celui que représentent les deux clichés.

Pour employer l'appareil, il suffit d'appliquer celui-ci de chaque côté de la ruche de façon que les listes viennent s'ajuster sous le bord extérieur de celle-ci ; en soulevant les bras (formés de carrelets) les pieds suivront le mouvement en se redressant jusqu'à ce que la ruche soit suffisamment élevée au-dessus de son plateau. Ce dernier n'étant pas pris par les listes, reste en place. Quant à la ruche,





(La ruche est soulevée, le plateau reste sur les supports)
à beaucoup, d'autant plus qu'il est fabriqué par M. Rithner dont l'habileté est bien connue et peut servir de garantie. (Voir aux annonces pour les autres détails.)

CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE

VII^{me} Congrès international d'apiculture, organisé par la Commission permanente des congrès internationaux d'apiculture et les sociétés d'apiculture de la province de Québec, sous les hauts patronages des honorables ministres de l'agriculture du Dominion du Canada et de la province de Québec, à Québec (Canada), du 1^{er} au 4 septembre (pour la partie académique et les jours suivants pour les excursions) 1924.

Ministère de l'agriculture, Québec, Bruxelles (185 rue Gaucheret),
le 15 novembre 1923.

Monsieur et cher confrère,

En sa séance de clôture, le VI^{me} Congrès international d'apiculture, tenu à Marseille en 1922, décida que le congrès suivant aurait

pour éviter qu'elle ne bascule en arrière, l'axe qui la soutient est au tiers en avant, le poids arrière de la ruche ne peut s'élever. Une pièce de métal se déplaçant horizontalement permet d'utiliser l'appareil pour ruches D.-B. ou ruches D.-T. La ruche s'élève horizontalement; l'effort nécessité pour soulever un poids de 60 kilos est réduit à 10 kilos au maximum.

H. Heyraud.

(*Réd.*) Nous n'avons pas vu encore l'appareil ci-dessus, mais connaissant l'ingéniosité et le sens pratique de notre collègue, nous sommes persuadé que son in-

vention rendra service

lieu à Québec (Canada), en 1923. Mais pour des raisons multiples, — particulièrement d'ordre économique, — le comité organisateur de ces nouvelles assises se vit obligé de retarder celles-ci d'un an, les fixant ainsi en septembre 1924.

C'est à ce nouveau congrès, à l'organisation duquel le comité québécois et la Commission internationale ont, en vue d'en faire une réunion d'une importance exceptionnelle, apporté tous leurs soins et consacré tous leurs efforts, que nous avons l'honneur de vous inviter aujourd'hui.

Rompant ainsi avec la tradition, les organisateurs ont réduit le nombre des questions à quatre. De la sorte au lieu de ne leur accorder qu'un examen superficiel, — ce qui est fatal lorsque le programme du congrès est surchargé, — chacune d'elle fera l'objet d'une étude approfondie, tel qu'il ne sera plus nécessaire d'y revenir dans la suite.

D'autre part, — et ceci constitue aussi une innovation, — certaines de ces questions et particulièrement la première, verront leur discussion théorique s'appuyer sur des démonstrations pratiques, complètes, dont la réunion des éléments aura retenu toute l'attention du comité organisateur.

Comme vous pourrez le voir au programme ci-contre, le congrès comportera une série d'excursions toutes très intéressantes et qui, à elles seules, seraient capables d'emmener à Québec, des congressistes, même des régions les plus éloignées.

Nous espérons donc, Monsieur et cher confrère, que vous nous ferez l'honneur d'assister au premier Congrès international d'apiculture qui se tiendra sur terre canadienne et que vous voudrez bien nous faire parvenir votre adhésion sans retard¹.

Veillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la Commission internationale :

Le secrétaire général perpétuel :

LÉON TOMBU.

Pour le Comité organisateur :

Le président provisoire :

CYRILLE VAILLANCOURT.

¹ Les adhésions (accompagnées du montant de celles-ci), des ressortissants américains et canadiens doivent être envoyées à M. Cyrille Vaillancourt, Ministère de l'agriculture, Québec (Canada) ; celles des ressortissants de tous les autres pays doivent être adressées à M. Léon Tombu, 185, rue Gaucheret, Bruxelles (Belgique).

INCROYABLE MAIS VRAI ...

L'automne dernier, étant de passage dans une localité près de la frontière alsacienne, je liai conversation avec un brave homme, vieillard de 70 ans aux yeux malicieux, doté d'un gendre, lequel est lui-même en possession d'une huitaine de ruches D.-B. placées dans un verger isolé et qu'il soigne un peu à la diable, car il a bien d'autres chiens à fouetter que de courir le risque, à tout propos, de se faire piquer ; il confie donc ses abeilles à son beau-père susnommé qui les aime comme la corde aime le pendu et qui s'y connaît comme une chèvre discutant des possibilités de transformer, par une sélection rationnelle, le hanneton en mouche à miel.

Or, est-il un apiculteur digne de ce nom qui résiste au plaisir de discuter *abeilles* lorsque sa bonne *fortune* le met en présence d'un confrère, fût-il le dernier des cancren en science apicole. Notre entretien roula de préférence sur les essaims assez communs en cette année 1923.

Et il me confia ceci, sous le sceau du secret ! n'en dites rien non plus :

En mai et juin j'avais, chaque jour de beau temps, de 10 h. à 2 h., — mon gendre devant régulièrement s'absenter —, la surveillance du rucher en vue de la sortie probable des essaims. Je me couchais délicatement dans l'herbe tendre, à l'ombre de jeunes sapins plantés là à mon intention ! j'allumais une bonne pipe ; puis peu après, je m'endormais dans l'attente des événements.

— A ce que j'entends, les essaims étaient sous bonne garde !

— En effet ! en me réveillant, je les découvrais accrochés en grosse motte pointue à une branche ; alors, sous l'abri de mon voile et de mes gants, le bas des pantalons bien ficelé, la veste boutonnée et le col relevé jusqu'aux oreilles, je m'armais d'une perche longue et solide appuyée contre la haie et m'approchais, circonspect, du nid à piqûres. Je levais alors ma perche, je l'inclinais en arrière, je calculais bien mon effort, la jambe gauche tendue en avant, la droite légèrement fléchie et pan ! un coup solide bien appliqué sur la grappe la faisait dégringoler dans l'herbe et... je me sauvais au plus vite ! Souvent, l'essaim se reformait deux ou trois fois et je devais recommencer la manœuvre ; à la fin, les abeilles étonnées et fatiguées de ces culbutes imprévues et intempestives se concertaient dans les airs et prenaient la direction de la forêt, du côté de l'Alsace. Je les saluais d'un : Au revoir, sales bêtes ! que le Bon Dieu vous mène, mais ne vous ramène point !

— Et combien d'essaims avez-vous adressés, de cette manière, en franchise de port et de douane, à ces honnêtes voisins d'Alsace ?

— Peut-être six ou huit ; je ne m'en souviens plus et j'ai omis d'en tenir la comptabilité.

— Et que disait votre gendre en constatant que les boîtes destinées aux nouveaux essaims s'obstinaient à rester vides ?

— Il ne disait pas grand'chose ! après m'avoir adressé la question sacramentelle : Pas d'essaims aujourd'hui ? Sur mon signe de tête négatif, il hochait lui-même son chef d'apiculteur-amateur et grommelait : Sales bêtes ! je n'y comprends rien ! elles font la grève de l'essaimage ! elles sortiront probablement en décembre ; mais alors, piquera bien qui piquera le dernier, car, pour le sucre, elles pourront aller voir en Alsace si j'y suis ; sales bêtes ! va !

Ch. Bregnard.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres qui n'étaient pas présents à l'assemblée du 18 novembre dernier sont informés que M. Baron, 2, ch. de Roches, Eaux-Vives, a été nommé caissier pour l'assurance loque en remplacement de M. Maina, démissionnaire.

Les apiculteurs qui n'auraient pas encore versé leur prime, soit 0.40 centimes par ruche, peuvent faire ce versement, sans frais, au compte de chèque I. 20.89.

Le Comité.

* * *

Section de Nyon

Notre très cher camarade Eugène Duboux, instituteur à Grens, est décédé subitement dimanche 13 janvier. Quelle douleur ! pour sa brave famille si violemment frappée, et pour les innombrables amis de cet excellent maître si autorisé et si enthousiaste.

Nous indiquerons dans un article illustré du portrait de ce brave ami et destiné au prochain *Bulletin*, ce que fut cet excellent apiculteur.

Notre section se réunira en assemblée générale le dimanche 2 mars, à 14 heures, à l'Hôtel de La Croix-Verte, à Nyon, avec l'ordre du jour suivant : 1. Questions administratives. 2. Renouvellement du comité. 3. Conférence de M. Forestier ; sujet : L'acariose.

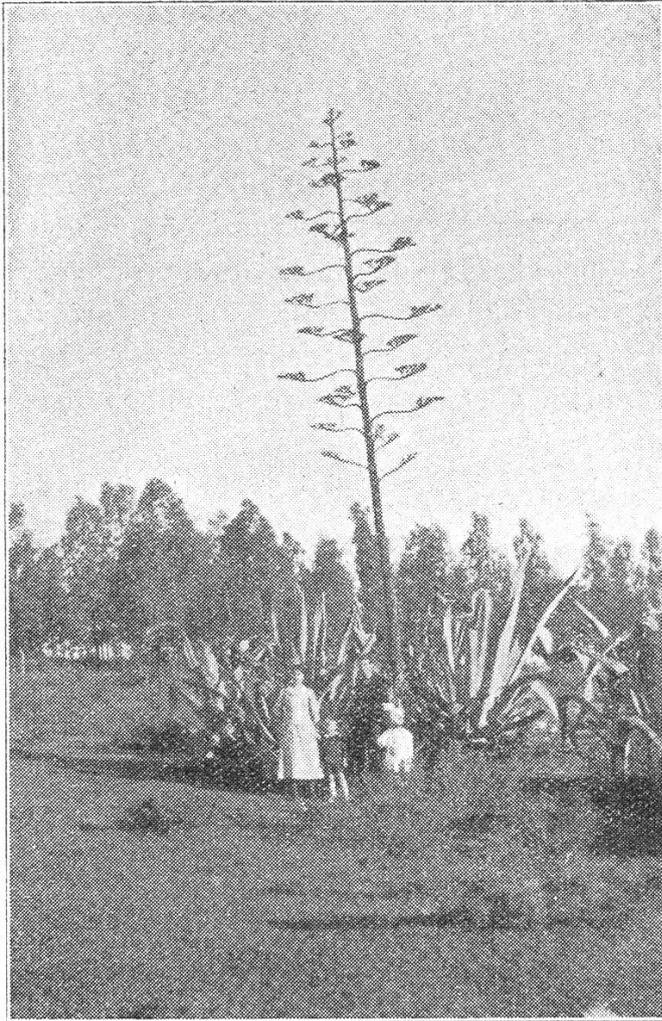
F. J.

NOUVELLES DES RUCHERS

Ch. Robert, Kingwilliamstown (Afrique du Sud), le 10 décembre 1923.

— Je suis un peu honteux de vous laisser si longtemps sans nouvelles, ce n'est pas tout à fait ce qu'il était convenu entre nous. Voici ce qui m'est arrivé : au moment où j'allais placer quelques ruches dans mon jardin, ce qui m'aurait procuré quelques sujets à l'intention du *Bulletin*, le Conseil municipal de Kingwilliamstown a interdit les abeilles dans le rayon local, par suite de plaintes de propriétaires de

bétail ; c'est assez drôle dans cette ville, les vaches peuvent se promener dans les rues, venir manger les déchets du marché terminé et gêner



Une fleur d'aloës.

quelquefois la circulation, mais les abeilles si bien cachées qu'elles soient, éloignées de tous chemins, publics ou privés, ne sont pas admises. C'est dire que les Africains sont comme beaucoup d'Européens, ils aiment mieux le miel que les abeilles.

J'ai visité plusieurs ruchers ces derniers temps, et je suis vraiment surpris du résultat avec si peu d'ordre parfois. Que ce serait joli à voir dans une contrée où les miellées ne cessent pas, un rucher propret comme on en voit en Suisse. Vous ne trouvez des abeilles que chez les fermiers, ceux-ci ne se troublent pas beaucoup l'existence pour elles, qui ne demandent pour ainsi dire aucun soin si ce n'est celui de les soulager de leur trop plein de miel.

L'Afrique du Sud est un pays nouveau pour l'apiculture, c'est pourquoi je suppose il est si bon ; mais si les ruchers se multipliaient comme en Suisse, il est certain que les apiculteurs devraient entreprendre la culture de plantes mellifères, qui sont très nombreuses, favorables à la région. Une grande quantité d'arbres, d'arbrisseaux et de plantes exotiques sont mellifères mais très peu d'herbacées. Je ne puis m'empêcher de vous citer une de ces plantes qui m'a vraiment frappé : l'aloës ; en étudiant cette plante on ne peut s'empêcher d'admirer de quelles prévoyances la nature s'entoure. L'aloës est une plante grasse qui donne une fleur ou plutôt un bouquet de fleurs semblable à un arbre de huit à dix mètres de haut, sa tige peut être à la base de vingt centimètres de diamètre ; les fleurs donnent une graine qui germe avant de tomber, de sorte que quand elle est mûre, elle forme déjà une petite plante avec racines très bien formées, et si le vent l'emporte sur un terrain sec, ce qui est souvent le cas, sa reprise sera assurée. La fleur est très mellifère et donne un miel amer qui ne trouve pas beaucoup d'amateurs pour l'acheter, il n'en est pas plus mauvais pour les abeilles elles-mêmes. Afin que vous puissiez vous rendre compte de cette fleur, j'en joins une petite photo à la présente ainsi que deux autres prises lors d'une visite.

C'est toujours avec plaisir que je lis le *Bulletin* ; je le reçois régulièrement, je vous en remercie et désire toujours le recevoir.



Un rucher dans la brousse au sud de l'Afrique

Mon vœu le plus sincère pour les apiculteurs suisses est que l'année 1924 soit plus favorable que 1923, de ce coin d'Afrique bien loin du Pays, je leur envoie à tous un cordial salut, et vous cher **Monsieur**, recevez mes meilleurs vœux de bonne année et salutations.

BIBLIOGRAPHIE

L'Abeille glorifiée par la femme.

Que deviendrait la Provence sans l'abeille et sans la cigale ? Que deviendraient les poètes et la poésie sans ces deux insectes qui sont le symbole de l'inlassable travail et de l'éternelle chanson ?

Mais pourquoi songer à telle disparition ? Depuis Théocrite et Virgile nous avons des cigales et des abeilles et ces petites bohémiennes de la nature ne sont pas prêtes à nous quitter.

Plus que jamais au contraire on les aime et il est touchant et réconfortant de savoir que, là-bas ! en Provence, depuis plus de vingt ans, sous le titre modeste de *Gazette Apicole*, une revue a voué un culte aux abeilles et nous enseigne les rites sacrés de ce culte, c'est-à-dire l'art de soigner, de manier, d'étudier, de comprendre, celles qui nous donnent le miel.

Cette revue, qui se publie à Montfavet en Vaucluse, le joli village où passait chaque semaine Mistral pour se rendre à Font-Ségugne, berceau du félibrige, cette revue a eu l'heureuse idée d'éditer chaque année pour Noël un numéro spécial auquel collabore l'élite de la pensée française, les plus hautes personnalités des lettres, des arts et de la science depuis Raymond Poincaré jusqu'à Camille Flammarion.

La *Gazette Apicole* a pensé qu'il serait vraiment original et intéressant de grouper pour son numéro spécial de 1923, anecdotes, souvenirs et vers sur les abeilles écrits par leur sœur bourdonnante : la femme. Car la femme est essentiellement abeille : elle est ménagère et artiste ;

elle aime les fleurs et les parfums ; elle est, tour à tour, miel et piqûre ; elle est le tact, la finesse, le sens exquis...

Les plus éminentes femmes de lettres contemporaines ont collaboré à ce remarquable numéro de Noël dans lequel nous lisons des pages de Mesdames Mathilde Alanic, Henri Ardel, Aurel, Jean Balde, Lya Berger, Guy Chantepleure, Colette de Jouvenel, Marguerite Comert, Lucie Delarue Mardrus, Jean Dornis, Renée Dunan, Harlette Fernand Gregh, Nicolette Hennique, Gérard d'Houville, Jehan d'Ivray, Paul Junka, Jane Landre, Claude Lemaître, Amélie Mesureur, Stanislas Meunier, Jane Misme, Amélie Murat, Jehanne d'Orliac, Cécile Périn, Rachilde, Duchesse de Rohan, Isabelle Sandy, Marcelle Tinayre, Jacques Trève, Maria Vérone, Marie-Louise Vignon, Blanche Vogt.

Comment ne pas devenir « berger d'abeilles » ? Comment ne pas être irrésistiblement tenté de posséder quelques ruches dans le plus humble jardinet ou sur le plus exigu balcon, après ce si féminin et si charmant hommage à la gloire des mouches à miel ?

(*Réd.*) — Nous recommandons vivement à tous nos lecteurs ce numéro de Noël, un vrai chef-d'œuvre qui leur procurera des heures exquises.

Travail de la cire chez

LOUIS CHATAGNY

Apiculteur à **CORSEREY** (Fribourg).

Achat et fonte de vieux rayons, opercules. Gaufrage à la presse Rietsche. Vente de cire gaufrée pour tous les systèmes au prix du jour. — *Travail consciencieux.*

Travail de la cire : **Alfred AMIET**

apiculteur à **Orges**, près Yverdon

Fond les vieux rayons, opercules, etc., Fr. 1.50 le kg. de cire obtenue. Epure la cire et gaufre à la presse Rietsche, Fr. 1.50 le kg. Travail consciencieux. 23105

RUCHE D. B.

à bâtisses chaudes,

à toit basculant.

Pour renseignements, s'adresser à **N. CLÉMENT-DÉCOPPET, Yverdon**

La publicité du
Bulletin de la Société
romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

ESSAIMS

Essaims d'abeilles Carnioliennes pures et noires pures, douces et prolifiques en nombre limité. Ces essaims hivernés en ruchettes sont sur cadres D. B. et peuvent donner de fortes ruches cette année déjà. MM. les apiculteurs qui en demanderont auront gros avantage à faire parvenir, en février, ou le plus tôt possible, une ruchette cont. 4-5 cadres D. B. bâtis dont 1 de provision et les autres ayant un peu de miel en couronne. Ils ser. livrés à l'époque désirée cont. couvain et la colonie.
H. BURNIER, Agence apicole, Lausanne.

Etablissement d'Apiculture, C. ASTORI, Italie

Reines italiennes sélectionnées

mortes en voyage sont remplacées.

fécondées et éprouvées, rustiques, exemptes de maladies. Les reines

Expédition à plus bref délai.

PRIX COURANT POUR 1924

	Avril	Mai	Juin-Octobre
de 1 à 4 reines	Fr. 7.50 l'une,	Fr. 6.— l'une,	Fr. 5.— l'une
de 4 à 10 »	Fr. 7.— »	Fr. 5.50 »	Fr. 4.50 »
plus de 10 »	Fr. 7.— »	Fr. 5.— »	Fr. 4.— »

Un essai vous convaincra de la qualité de nos reines. Adr. les commandes à

Agence Apicole Henri BURNIER, St-Laurent, 19, Lausanne.